

Malakoff, le 29 mai 2020

Décision n°2020 - 64 portant nomination du directeur par intérim du centre de Toulouse

La directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense,

Vu le code de la défense, notamment son article R 3414 – 18,

Vu le décret du 18 mai 2020 portant nomination de la directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense ;

Vu l'absence du directeur du centre de Toulouse du 1^{er} juin au 30 juin et la fin de son contrat de travail au 30 juin,

Décide :

Art. 1^{er} - M. Bruno FERNANDES est nommé directeur par intérim du centre de Toulouse, à compter du 3 juin 2020.

Art. 2 – La décision n° 2016-32 portant nomination d'un directeur de centre est abrogée, à compter du 30 juin 2020

Art. 3 – Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.



FLORENCE GERARD-CHALET